

L'Eau

Economies d'eau

Faites des économies avec des gestes simples !

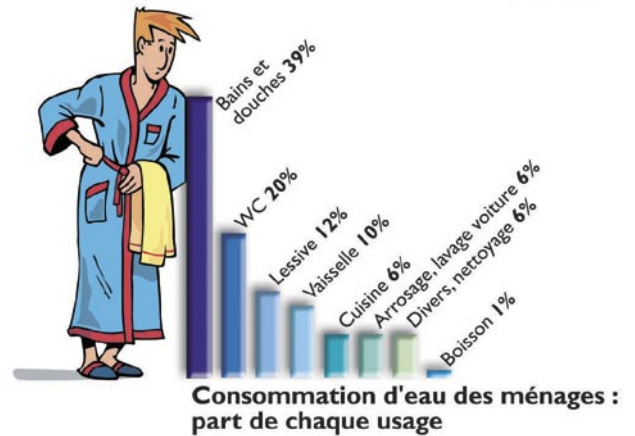
1

Le saviez-vous ?

En moyenne, un Français consomme 137 litres d'eau par jour ce qui revient à **124 €/an/personne** dans la Drôme.

La plus grosse part est due à l'utilisation des **bains (120 litres environ), des douches (45 litres environ)** et des toilettes.

Les consommateurs sont responsables d'1/3 des émissions de matière organique dans l'eau.



Source : La maison des négo-watts, T. Salomon et S. Bedel, éd. Terre Vivante.

2

Des économies d'eau à votre portée



• Attention aux fuites !

Une chasse d'eau qui coule gaspille 600 litres d'eau par jour ce qui représente une **dépense de 540 € par an**, un robinet qui goutte perd jusqu'à 120 litres par jour soit **110 € par an**.

Souvent changer un simple joint suffit !

• **Ne laissez pas couler l'eau** inutilement pendant le brossage des dents, le rasage, la vaisselle,...

• **Récupérez l'eau de pluie** pour arroser les plantes de votre balcon ou de votre jardin.



© ADEME / Macard (69)

Bon à savoir...



Pour diminuer vos charges, des économiseurs d'eau ont été installés, à titre expérimental, par DAH dans 700 logements. Ce dispositif pourra être généralisé.

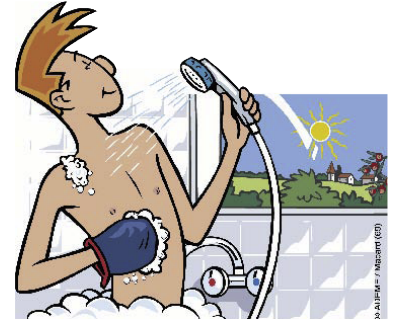
Vous pouvez ainsi économiser jusqu'à 30 % de l'eau que vous consommez soit jusqu'à 37 € par an et par personne.

Les économies d'eau chaude sont aussi des économies d'énergie.

- Préférez la douche au bain car un bain consomme 2 à 4 fois plus d'eau qu'une douche.

- Utilisez bien votre lave-linge et votre lave-vaisselle :

- faites les tourner lorsqu'ils sont pleins,
- évitez les prélavages lorsque le linge et la vaisselle ne sont pas très sales,
- utilisez la touche « éco » .



Pour améliorer de la qualité des eaux de nos rivières

- Attention à ce que vous rejetez dans les canalisations : tampons hygiéniques, couches, médicaments, piles, peintures, détergents ne doivent pas être jetés dans les toilettes ! Mal éliminés, on les retrouve dans nos rivières !

- Choisissez bien les produits que vous utilisez pour faire la lessive, la vaisselle, ... : vérifiez bien qu'ils sont biodégradables et d'origine végétale. Préférez les produits « écolabellisés » (NF environnement ou l'écolabel européen).

En cas d'évier bouché, démontez votre siphon, utilisez de l'eau bouillante ou la ventouse et non des produits chimiques polluants.



En savoir plus...

Vous pouvez obtenir auprès du Point Information Energie les guides :

- de la fondation Nicolas Hulot (www.fondation-nicolas-hulot.org) «Le petit livre vert pour la terre»



- de l'ADEME (www.ademe.fr) «chauffage et eau chaude l'utilisation»



Point Information Energie
44 rue Faventines - BP 1022
26010 Valence Cédex
<http://pie.dromenet.org>
04 75 79 04 13

Contact Drôme Aménagement Habitat

6 agences de proximité à votre service

DRÔME DES COLLINES
8, rue Victor Hugo
26240 Saint Vallier
Tél 04 75 31 25 22

MONTS DU MATIN
Rue Vincent Auriol
26301 Bourg de Péage
Tél. 04 75 72 82 40

BASSIN VALENTINOIS
18, place de la Paix
26000 Valence
Tél. 04 75 81 30 60

VAL DE DRÔME
14, rue de la République
26401 Crest
Tél. 04 75 25 36 31

PORTES DE PROVENCE
1, rue d'Aldridge
26200 Montélimar
Tél 04 75 01 30 74

DRÔME PROVENÇALE
Place Alfred de Musset
26702 Pierrelatte
Tél. 04 75 04 48 90

Siège social : 11, avenue de la gare - BP 10250 Alixan - 26958 Valence cedex 9 - Tél : 04 75 81 78 00 - Fax : 04 75 81 78 01

Pour tous vos problèmes de maintenance, contactez votre agence DAH



RhôneAlpes Région



Energie SDED